

FOCUS ÉCOLES EN PYRÉNÉES BÉARNAISES



**DE JULES FERRY
À NOS JOURS**

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**



5 L'INSTITUTION «ÉCOLE », UNE ÉVOLUTION PERMANENTE DE L'ÉDUCATION

- 5 Sous l'Ancien Régime, un enseignement géré par les clercs
- 5 Le tournant post-révolutionnaire pour une éducation du plus grand nombre
- 6 Le tumulte du 20^e siècle : vers une nouvelle approche de l'enseignement

7 UNE ARCHITECTURE RÉPONDANT AUX BESOINS DE L'ENSEIGNEMENT

- 7 Le 19^e siècle, la définition du modèle scolaire
- 9 Les années 1930, modernisme, hygiénisme et art déco
- 10 Les années 1950 : relever le défi de la reconstruction
- 12 Les années 1970, le temps des expériences
- 13 Les écoles de la décentralisation
- 14 L'école aujourd'hui et demain

couverture
Illustration d'une salle de classe -
tableaux auxiliaires Delmasecole

Textes : Alix Bastian

Maquette
Fabrice Hélicher
d'après DES SIGNES
studio Muchir Desclouds 2018

Impression
Imprimerie Charont



L'éducation des enfants jusqu'à 12 ans - quelle que soit leur classe sociale - a été prise en charge dès la Grèce Antique. Prodigués par les Druides, les enseignements ne concernent que les garçons, puis, avec le système romain, ils deviennent payants et ne sont ouverts qu'aux plus fortunés.

L'organisation de l'éducation des enfants s'est construite progressivement et permet aujourd'hui à tous de pouvoir en bénéficier. L'école fait partie de chacun d'entre nous. De la classe, de la cour, chacun garde des images précises.

Les lieux d'enseignement ont pris forme à partir du 19^e siècle. Maintenant si familières, ces constructions n'en restent pas moins méconnues. Entre grands principes constructifs et pédagogiques orchestrés par l'État, mais aussi adaptation au contexte, à la culture ou encore aux matériaux locaux, découvrir l'évolution de l'école et de son architecture nous replonge dans l'enfance.

« Réclamer l'égalité d'éducation pour toutes les classes, ce n'est faire que la moitié de l'œuvre, que la moitié du nécessaire, que la moitié de ce qui est dû ; cette égalité, je la réclame, je la revendique pour les deux sexes... La difficulté, l'obstacle ici n'est pas dans la dépense, il est dans les mœurs. »

Jules Ferry, député républicain, 1870



3. Jean-Antoine Chaptal, vicomte de Chanteloup
4. L'instruction sous l'Ancien Régime



L'INSTITUTION « ÉCOLE » UNE ÉVOLUTION PERMANENTE DE L'ÉDUCATION

SOUS L'ANCIEN RÉGIME, UN ENSEIGNEMENT GÉRÉ PAR LES CLERGS

L'éducation des garçons est prise en charge et organisée par le pouvoir clérical et se développe, à partir du règne de Charlemagne, selon le modèle de l'école du Palais. On y enseigne les arts martiaux, la gestion des terres agricoles et la religion.

L'enseignement, gratuit mais pas obligatoire, demeure religieux tout au long du Moyen-âge et de la période moderne (16^e/ 18^e siècles).

La question de l'éducation des filles n'est posée qu'à partir du 16^e siècle : l'enseignement de la lecture, de l'écriture, de la religion est dispensé dans plusieurs lieux spécialement fondés comme les écoles externes, maisons d'éducation et pensionnats.

Le roi Louis XIV rend obligatoire la fréquentation de l'école paroissiale aux enfants jusqu'à quatorze ans, sans que le pouvoir royal ne soit investi ni dans l'organisation ni dans le financement des écoles. Les écoles réservées aux enfants pauvres offrent un enseignement en latin ou en patois alors que pour les structures dédiées aux mieux nantis l'enseignement s'étend aux mathématiques, aux sciences, à la philosophie.

LE TOURNANT POST-RÉVOLUTIONNAIRE POUR UNE ÉDUCATION DU PLUS GRAND NOMBRE

Suite à la Révolution française, est créée l'administration de l'Instruction publique rattachée, jusqu'en 1824, au ministère de l'Intérieur. Elle a vocation à mettre en place un réseau d'écoles qui remplace les structures gérées par les religieux.

Louis Joseph Charlier (1754-1797), membre de l'Assemblée Constituante soumet au vote une loi instaurant un enseignement primaire obligatoire, laïc et gratuit.

En 1801, sous le Consulat de Bonaparte, Jean-Antoine Chaptal (1756-1832) présente au conseil d'État un projet de loi sur l'instruction publique : des écoles doivent être créées dans toutes les communes à la demande des conseils municipaux, les instituteurs payés par les municipalités et arrondissements qui doivent en outre fournir le logement des instituteurs.

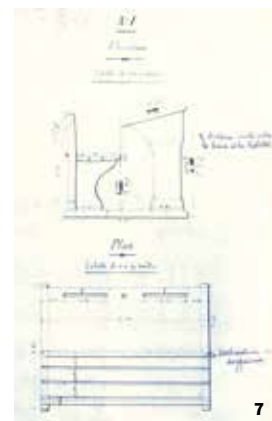
En 1833, la loi de François Guizot (1787-1874), ministre de l'Instruction publique oblige les communes de plus de 500 habitants à avoir une école de garçons, et fixe le montant minimal pour le salaire d'instituteur à 200 francs. Les femmes peuvent accéder aux postes d'institutrices à partir de cette date. En 1850, la loi Falloux propose un enseignement libre, permettant la coexistence deux systèmes d'enseignement : écoles publiques gérées par l'État et écoles privées catholiques.



5. Jules Ferry, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts

6. Émile Combes, ministre de l'Intérieur

7. Projet de création de mobilier



UNE ARCHITECTURE RÉPONDANT AUX BESOINS DE L'ENSEIGNEMENT

La Ligue de l'enseignement, créée en 1866, se bat pour une école gratuite, obligatoire et laïque.

L'école se démocratise grâce à Jules Ferry (1832-1893), ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts. En 1882, la loi Ferry impose un enseignement gratuit, obligatoire et laïc pour les deux sexes. L'éducation est rendue obligatoire par le système d'appel. Un certificat, institué le 28 mars 1882, est attribué à chaque élève afin d'attester du niveau.

En 1856, la loi de René Goblet (1828-1905), ministre de l'Instruction Publique, des Beaux Arts et des Cultes, interdit aux religieux d'enseigner dans les écoles publiques. Les leçons de morale religieuse sont remplacées par des leçons d'instruction morale et civique. La séparation entre garçons et filles est maintenue. L'école devient alors un véritable enjeu social : elle permet aux enfants issus de familles modestes d'évoluer socialement. Les instituteurs issus des Écoles Normales - appelés Hussards noirs - privilégient l'enseignement de l'Histoire et de la morale.

En 1904, Emile Combes (1835-1921), ministre de l'Intérieur, fait passer une loi interdisant aux religieux d'enseigner, même dans les écoles privées.

LE TUMULTE DU 20^E SIÈCLE : VERS UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'ENSEIGNEMENT

Pendant la Première Guerre mondiale; les cours sont dispensés par des institutrices, de manière à maintenir l'esprit patriotique notamment par l'étude des lieux de bataille en géographie. L'ensemble des enseignements mais aussi livres, jeux et activités sont liés à ce contexte de guerre.

L'apparition d'établissements spécialisés permettant l'enseignement technique se fait pendant la période d'entre-guerre. Les programmes des filles et des garçons deviennent identiques en 1924 et les classes secondaires deviennent gratuites en 1930.

Le régime de Vichy (1940-1944) repositionne l'enseignement en supprimant, dès 1940, les Écoles Normales républicaines, en autorisant le droit d'enseigner aux religieux et en rendant payant l'enseignement secondaire. Les journées scolaires sont raccourcies en novembre 1941 par le ministre de l'Éducation Nationale.

L'enseignement secondaire gratuit est rétabli dès la fin du deuxième conflit mondial. En 1947 est proposé le projet Langevin-Wallon, issu de la commission ministérielle d'étude pour la réforme de l'enseignement et porté successivement par Paul Langevin (1872-1946) et Henri Wallon (1879-1962), tous deux professeurs au Collège de France. L'éducation est obligatoire jusqu'à 18 ans et une école unique est proposée afin de moderniser l'enseignement.

Suite à l'abandon de ce projet, la loi de Jean Bertoin (1895-1979), ministre de l'Éducation Nationale en 1959, prévoyant l'école obligatoire jusqu'aux 16 ans des élèves est mis en place. L'État instaure également un accord avec les écoles privées pour qu'elles enseignent le même programme que dans les écoles publiques, condition de rémunération des professeurs privés par l'État.

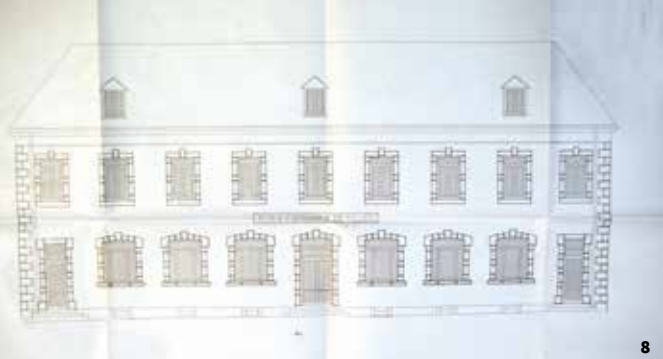
Le modèle de l'école républicaine est resté en vigueur pendant plus d'un demi-siècle. L'enseignement du français et des textes de la littérature, ainsi que les cartes de géographie sur les murs ont contribué à renforcer le sentiment d'appartenance à une nation.

Contenu pédagogique et formes d'enseignement sont en perpétuelle évolution depuis le 19^e siècle. À ce souci d'adapter les méthodes d'apprentissage répond une considération grandissante pour que l'architecture et le mobilier liés à l'instruction des enfants soient les plus adaptés à leurs besoins.

LE 19^E SIÈCLE, LA DÉFINITION DU MODÈLE SCOLAIRE

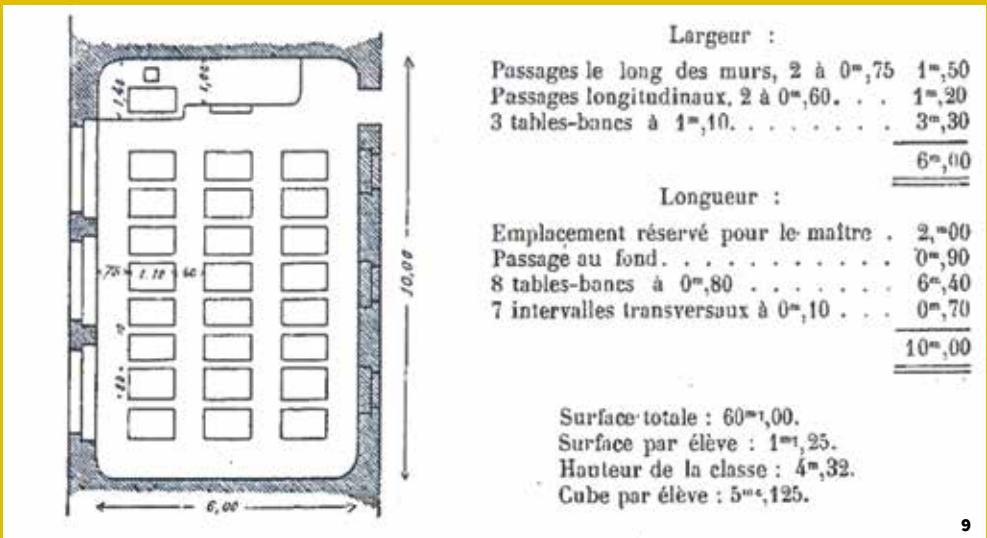
L'école pour former les citoyens de la République
En 1881 et 1882, les lois de Jules Ferry rendent l'école gratuite, laïque et obligatoire. Tout le monde reconnaît le visage de ces écoles : elles représentent encore aujourd'hui le tiers des établissements scolaires en usage. Se fixe alors une disposition générale marquée par la séparation des sexes, la classe desservie par un couloir, la cour et le préau.

Des écoles monumentales codifiées par l'État
La Troisième République construit autant en qualité qu'en quantité et institutionnalise vers 1880 dans le Règlement pour la construction et l'ameublement des maisons d'école, une réflexion aboutie sur ce que doit être le bâtiment scolaire. Intégrées au tissu urbain, alignées sur la rue, ces écoles affichent leur façade monumentale, au décor sobre, au mobilier uniformisé, comme une incarnation de l'idéal républicain.

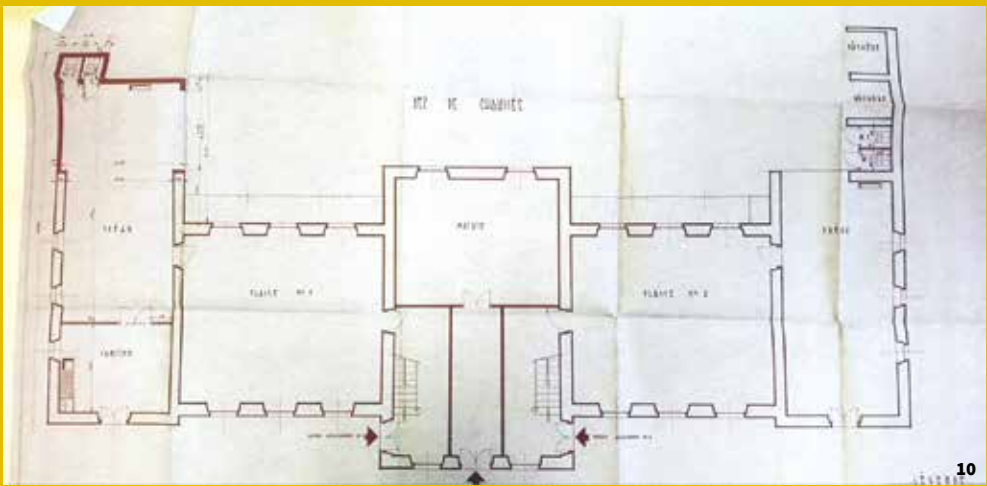


8

- 8. Façade de l'école d'Arette
- 9. Plan de classe d'après le Règlement pour la construction et l'ameublement des maisons d'école en 1881
- 10. Plan au sol de l'école de Géronce
- 11. L'école des Filles à Arette
- 12. L'école Lasserre à Géronce



9



10



11



12

Plusieurs écoles des Pyrénées béarnaises ont appliqué ce cahier des charges comme, par exemple, à Arette, lors de la construction de l'école des Filles entre 1906 et 1908. Implantée le long de la rue, dans la continuité du bâti existant, l'école des Filles aux façades soulignées par des ouvertures et des chaînages d'angle en pierre d'Arudy et, sur son fronton, l'inscription l'identifiant, comporte deux niveaux et un sous-sol. Les salles de classe se trouvent en partie basse, la partie haute était dévolue aux logements des institutrices.

Le modèle de la mairie-école
 Dès 1837, la loi exige que chaque commune se dote d'une mairie. Il est plus économique dans les villages d'associer les deux institutions. Le modèle de la mairie-école est ainsi très présent.

Une illustration de ce type de réalisation se trouve notamment dans la commune de Géronce. Réceptionné en 1899, le projet a porté sur la construction d'une mairie, installée dans le corps central du bâtiment, et de deux ailes dévolues aux écoles avec logements des instituteurs à l'étage. Rendue possible par le don réalisé par l'ancien instituteur Pierre Lasserre, la construction a été faite à l'écart de la rue principale permettant de mettre en scène l'édifice institutionnel particulièrement mis à l'honneur à cette époque.

LES ANNÉES 1930, MODERNISME, HYGIÉNISME ET ART DÉCO

Dès la fin du 19^e siècle, les congrès d'hygiène scolaire mettent en cause les équipements sanitaires insuffisants, ainsi que le manque d'air, d'espace et de lumière. La remise en cause du modèle Ferry provoque une rupture d'échelle des édifices. Pour agrandir les cours de récréation, les bâtiments sont construits perpendiculaires à la rue, en retrait de l'alignement urbain. Pour faciliter la ventilation, les fenêtres sont élargies et abaissées.

L'influence des écoles de plein air
 La lutte contre la tuberculose reste une préoccupation majeure, aussi voit-on se développer après la Première Guerre mondiale, un courant éducatif encourageant l'éducation en plein air. Cela provoque une évolution de la construction, illustrée en France par la spectaculaire école de plein air de Suresnes dont les salles de classe sont disposées en pavillons indépendants ouvrant leurs trois façades sur un vaste parc.



13



14

13. L'entrée des Garçons de l'école de Laruns

14. La galerie couverte dessert les salles à Laruns

15. Le couloir sépare la cour des salles de classe à Pondeilh

16. L'école de Pondeilh à Oloron Sainte-Marie



15

La timide percée du mouvement moderne

L'architecture académique domine cependant et le béton, matériau nouveau, reste peu utilisé. La percée moderne se traduit par les formes simples et le souci de fonctionnalité des locaux pourvus de ventilation mécanique de douches, d'un cabinet médical et de mobilier adapté à la taille des enfants. L'école des années 1930 ne se dégage que lentement des modèles de la Troisième République.

Construit entre 1932 et 1933, l'école primaire de Laruns reprend ainsi les codes de construction issus de Ferry tout en y faisant entrer un peu de modernité, notamment par l'usage de nouveaux matériaux comme le béton armé. Les architectes palois du projet, Geiss et Maussier Dandelot, ont choisi d'implanter les huit salles de classe le long de la rue. Deux entrées distinctes, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons, caractérisent l'école et font l'objet d'un traitement classique où l'on retrouve l'utilisation de frontons et de la pierre de taille.

LES ANNÉES 1950 : RELEVER LE DÉFI DE LA RECONSTRUCTION

Construire vite et beaucoup en industrialisant les procédés

En 1946, il y a en France 4 000 classes à reconstruire, 9 000 à réparer et 14 000 à bâtir puisque le nombre des naissances explose. L'Éducation Nationale devient alors le plus grand constructeur du pays. Une circulaire ministérielle de 1952 définit une trame de 1.75m, mesure de référence qui doit rendre possible l'industrialisation des éléments de construction et réduire les coûts.

Le béton armé est le matériau roi de cette période, mais il est souvent associé aux matériaux traditionnels. Toits-terrasse et larges ouvertures se généralisent, ils sont les thèmes incontournables de l'architecture moderne.

L'école au centre d'un nouvel urbanisme

Alors que les villes s'agrandissent sous le poids de la démographie et de l'exode rural, de nouveaux quartiers voient le jour, composés d'immeubles collectifs et de pavillons. L'école, à hauteur d'enfant, en devient le nœud central. En zone rurale, les élèves quittent la mairie-école du siècle dernier pour rejoindre le nouveau groupe scolaire qui accueille les enfants des hameaux des alentours.



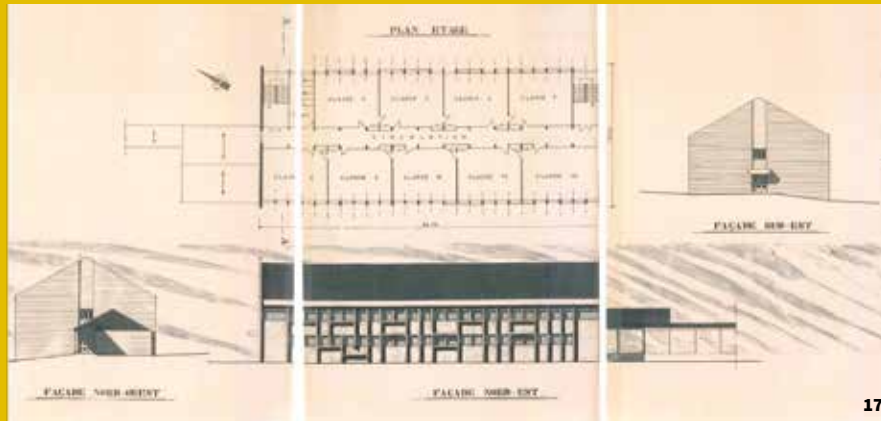
16

Après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement associatif se substitue souvent à la collectivité pour répondre à l'aspiration légitime de la maison individuelle dotée d'un confort moderne. À Oloron Sainte-Marie, la coopérative Basco-Béarnaise de Construction en est le principal acteur, elle produit un lotissement de pavillons qui voient le jour à Pondeilh et bâtit aussi des équipements publics structurants dont le centre nautique, construit en 1960 et aujourd'hui disparu.

La venue du ministre de la Reconstruction, Roger Duchet, le 16 novembre 1955, témoigne de l'importance et de la dynamique de construction engagée sur le secteur de Pondeilh. Sa visite le conduit à poser la première pierre de la Cité des Castors, et à s'exprimer pour la création d'une nouvelle école sur le quartier de Pondeilh, proposée par le président de la coopérative de construction.

Les terrains de construction de l'école accueillent une ferme et appartenaient à la coopérative. Ils sont mis à disposition de la commune pour y construire l'école.

L'école forme un L en rez-de-chaussée filant, sans retraits ni décors, interrompu par les vides des préaux. Les ouvertures très larges, coté cour permettent un fort éclairage naturel au sud.



17



18

LES ANNÉES 1970, LE TEMPS DES EXPÉRIENCES

L'école ouverte sur la vie

L'uniformité et la rigidité des bâtiments scolaires construits après guerre ne conviennent plus à une époque contestataire de l'autorité. Contenus et méthodes sont remis en question. La fréquentation de l'école maternelle explose, le tiers temps pédagogique est créé en 1969.

Bâtie en 1973, l'école primaire d'Arudy reste dans une logique d'optimisation de l'espace et de recherche de lumière. L'école est implantée sur une parcelle étroite et intégrée dans une logique d'urbanisation suite au percement de l'avenue des Pyrénées le long de laquelle sont implantés Gendarmerie, Poste, Perception et équipements sportifs. Le bâtiment répond aux besoins

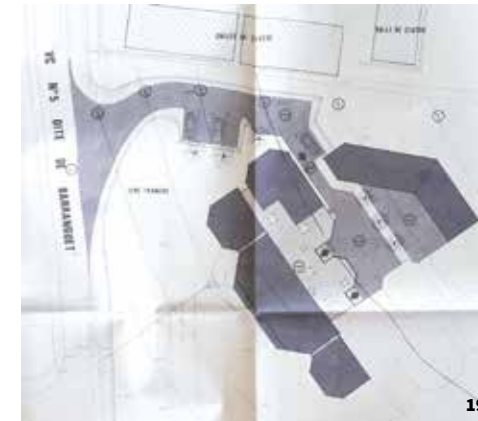
démographiques liés aux activités industrielles, douze classes sont ainsi réparties sur deux niveaux. La structure sous forme de succession de poteaux-poutres donne le rythme de la façade car ces éléments sont visibles et caractérise aussi un type de construction répondant aux normes antisismiques.

La fin de la rigueur constructive

Désormais l'école ouverte sur la vie, sur la nature, sur le quartier, est le nouveau mot d'ordre. Pour les architectes comme pour les pédagogues, une idée nouvelle s'impose : l'école à aire ouverte. Plus de longue et haute barre rectiligne, place aux courbes et bâtiment à un seul niveau. Les écoles continuent d'équiper les nouveaux quartiers et se nichent au sein de beaux espaces paysagés contrastant parfois avec un environnement d'immeubles collectifs.

L'architecture au service de la pédagogie

L'architecture doit contribuer à l'éducation de l'enfant : les écoles se déploient autour d'un lieu central, souvent la bibliothèque, symbole de l'accès autonome au savoir, ou autour du restaurant scolaire, lieu d'échanges et de convivialité. Le couloir s'efface au profit d'un espace de transition modulable au gré des besoins pédagogiques. Pour autant, ces innovations ne parviennent pas à entraîner un réel changement de pédagogie et sont rapidement contestées par les enseignants.



19

17. plan et élévation de l'école primaire d'Arudy

18. L'école d'Arudy et sa cour

19. Projet de construction de l'école de Lasseube

20. L'école des Baïse à Lasseube



20

LES ÉCOLES DE LA DÉCENTRALISATION

Depuis les années 1980, innovation, flexibilité et transparence

Dès 1983, les lois de décentralisation permettent aux acteurs locaux de s'investir complètement dans la conception de constructions à forte valeur symbolique. L'école dialogue avec son environnement et devient un pôle de développement local dont les espaces peuvent servir à toute la communauté.

Parmi les écoles des Pyrénées béarnaises construites à cette période, celle de Lasseube constitue un cas de figure en matière d'intégration paysagère. Réalisée entre 1982 et 1983 par l'architecte M. Ducuing, elle est implantée en zone de développement urbain à la fois dans un contexte rural et routier et cherche à se dissimuler dans le cadre paysager. Les modules rectangulaires de plain-pied et couvert d'une toiture accueillant classes et autres espaces sont orientés de façon à bénéficier d'un ensoleillement

maximum. Leur articulation se fait autour des espaces de desserte et la cour.

À partir des années 2000, les enjeux écologiques émergent

L'école ne peut échapper aux préoccupations de l'époque en matière d'écologie. Elle est donc concernée par la démarche Haute Qualité Environnementale initiée par l'État au début des années 1990. Les projets sont le plus souvent conçus dans un souci de performance énergétique privilégiant les ressources renouvelables.

Apprendre en sortant de la salle de classe

De nos jours les dispositifs spatiaux prennent mieux en compte les besoins des enfants et les processus d'apprentissage. Si la salle de classe domine toujours, des lieux de plus en plus nombreux et variés se développent à côté d'elle, en accord avec la différenciation pédagogique, le développement numérique et l'héritage des aires ouvertes en 1970.



21

21. Le préau de l'école de Moumour

22. L'école de Moumour et sa cour



22

L'ÉCOLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Le nouveau visage de l'école

Le système éducatif et l'activité deviennent les supports d'un enseignement qui encourage l'autonomie, la coopération et l'estime de soi tout autant que l'acquisition de connaissances et de compétences. L'idée même de la salle de classe se fond dans le concept d'environnement d'apprentissage, c'est-à-dire d'un espace modulable capable de s'adapter à la variété des publics et des méthodes. L'enfant des années 2000 a besoin d'une école attentive à sa personnalité et à son bien-être.

L'architecture comme troisième professeur

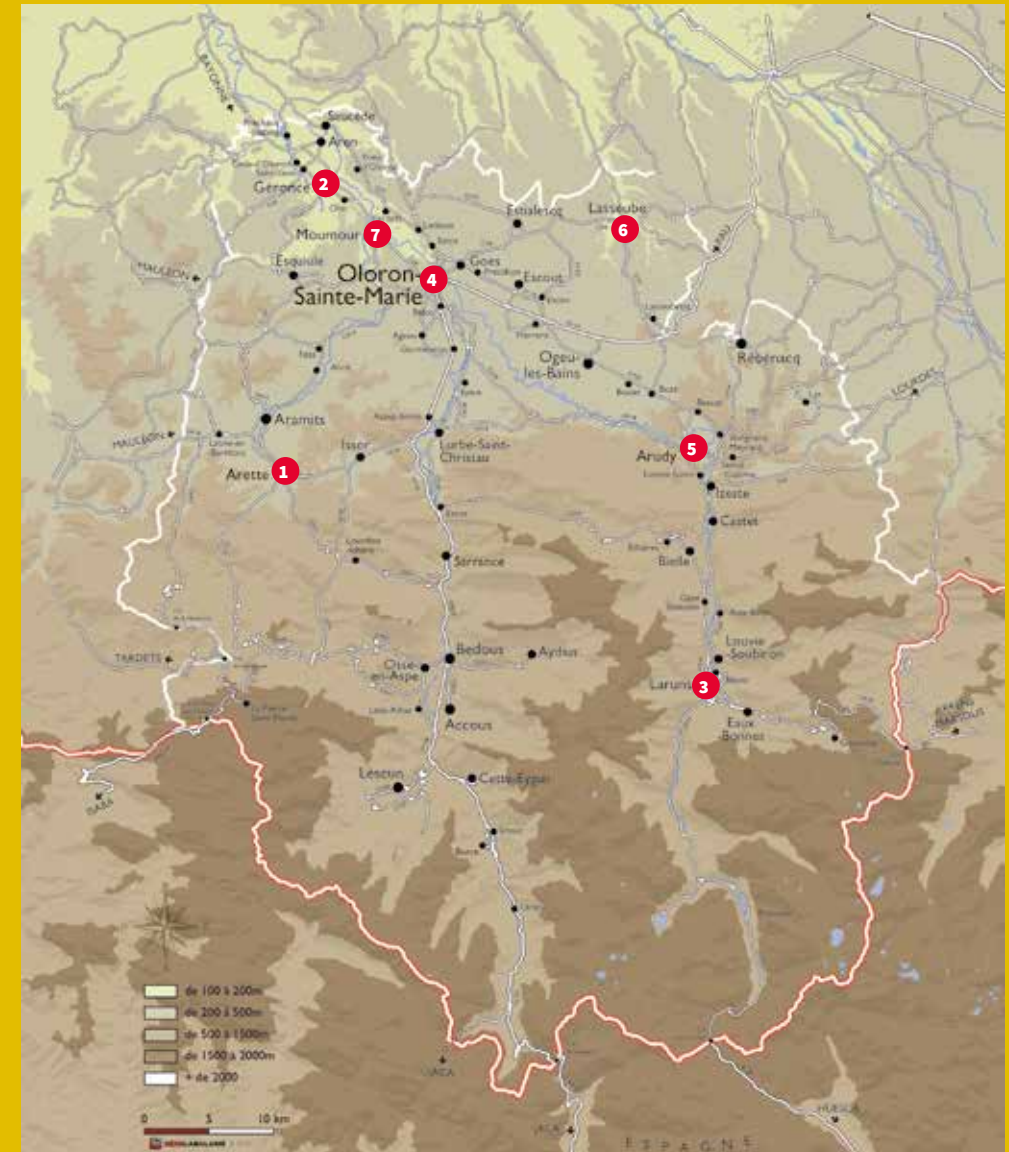
Depuis peu se développe une approche originale des rapports entre enseignement et architecture. Certains architectes conçoivent le bâtiment comme un jeu en lui-même et l'espace devient

alors un éducateur à part entière. Ils imaginent des dispositifs judicieux, comme de laisser un regard dans le mur, qui permettent d'observer le matériau de construction utilisé. Les salles de classe deviennent des « espaces d'apprentissage » aux formes et usages multiples. Les couleurs et les formes sont étudiées pour contribuer à l'éducation esthétique des élèves. La circulation est pensée pour laisser aux enfants une grande liberté de mouvement.

L'école heureuse

Tout pourrait être pensé pour que la beauté du bâtiment contribue, comme un décor de théâtre, à susciter le désir d'apprendre. L'école du 21^e siècle pourrait être une école de la joie et de la gaieté, du partage et de l'échange autour des connaissances.

Cette approche s'illustre en partie à Moumour qui s'est engagé dans la réhabilitation de son école et la construction d'un bâtiment neuf pour les classes élémentaires en 2017. Si la référence au patrimoine béarnais est établie (volumes, toitures, matériaux), les architectes du Cabinet HIRU ont su l'ancrer dans le contemporain tout en répondant au besoin de bien-être nécessaire aux élèves.



LES ÉCOLES

- 1 École d'Arette
- 2 École Lasserre à Gèronce
- 3 École de Laruns
- 4 École Pondeilh à Oloron Sainte-Marie
- 5 École d'Arudy
- 6 École des Baïses à Lasseube
- 7 École de Moumour

Crédits photos
Atelier Lavigne, Pierre-Emmanuel Michel, CCVO, CCHB, Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques, Archives municipales et privées

« CHACUN DE NOUS SE SOUVIENT AU FOND DE LUI-MÊME DE SA PREMIÈRE ÉCOLE, ET CE SOUVENIR L'ACCOMPAGNE ENSUITE TOUTE SA VIE ».

Daniel Kahane, architecte.

Laissez-vous conter le Pays des Pyrénées béarnaises, Pays d'art et d'histoire...

en compagnie d'un guide agréé par le ministère de la Culture et de la Communication. Le guide vous accueille, il connaît toutes les facettes des Pyrénées béarnaises et vous donne les clés de lecture pour comprendre l'échelle d'une ville ou d'un paysage, le développement du pays au fil des siècles. N'hésitez pas à lui poser des questions.

Le Pays des Pyrénées béarnaises appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Général des Patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire

aux collectivités qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du 21^e siècle, les Villes et Pays d'art et d'histoire mettent en scène le patrimoine dans sa diversité ; Aujourd'hui, un réseau de plus de 190 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité

Orthez-Béarn des Gaves, Pau, Bayonne, Saint-Jean de Luz-Ciboure, Bordeaux, Grand Villeneuvois, La Réole, Périgueux, Sarlat bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Et aussi dans la région Nouvelle Aquitaine

Angoulême, Cognac, Poitiers, Rochefort, Royan, Saintes, Thouars, Confolentais, île de Ré, Montmorillonais, Parthenay-Gâtine, Châtelleraudais, Limoges, Hautes terres de Corrèze et Ventadour, Monts et Barrages, Vézère-Ardoise.

Les Offices de Tourisme

Haut - Béarn :

Oloron Sainte-Marie :
05 59 39 98 00
Arette (bureau d'information touristique) :
05 59 88 95 38
Bedous (bureau d'information touristique) :
05 59 34 57 57

Vallée d'Ossau à Arudy :

05 59 05 77 11
Eaux-Bonnes : 05 59 05 33 08
Gourette : 05 59 05 12 17
Laruns : 05 59 05 31 41

